

# COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

**Vendredi 13 avril 2018**

**Conseillers présents** : MM. LOUCHE Alain, GARNIER Michel, PELLET Bernard, VERDELHAN Bernard, DAUDE Roger, MICHELET Jean-Pierre, Mme MARTIN Lise.

**Excusé** : M. MICHEL Raymond, NICOLAS Christian, BALMOT Michel

**Secrétaire de séance** : M. VERDELHAN Bernard,

Le compte rendu du précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

 **Vote des comptes administratif et Comptes de Gestion**

- CA et CG budget Chauffage de St Martin de Boubaux votés à l'unanimité.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		19 240.63	7 372.37		7 372.37	19 240.63
Opérations exercice	11 957.89	14 248.13	21 263.55	31 004.48	33 221.44	45 252.61
Total	11 957.89	33 488.76	28 635.92	31 004.48	40 593.81	64 493.24
Résultat de clôture		21 530.87		2 368.56		23 899.43
Restes à réaliser	10 000.00					
Total cumulé	10 000.00	21 530.87		2 368.56	10 000.00	23 899.43
Résultat définitif		11 530.87		2 368.56	10 000.00	13 899.43

- CA et CG budget Eau de St Martin de Boubaux votés à l'unanimité.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	32 313.25		862.08		33 175.33	
Opérations exercice	20 404.04	14 040.50	15 788.31	35 482.00	36 192.35	49 522.50
Total	52 717.29	14 040.50	16 650.39	35 482.00	69 367.68	49 522.50
Résultat de clôture	38 676.79			18 831.61	19 845.18	
Restes à réaliser	6 000.00				6 000.00	
Total cumulé	44 676.79			18 831.61	25 845.18	
Résultat définitif	44 676.79			18 831.61	15 845.18	

- CA et CG budget principal de la commune de St Martin de Boubaux votés à l'unanimité.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	27 356.59			68 544.27	27 356.59	68 544.27
Opérations exercice	84 565.60	59 540.41	258 473.56	275 128.18	343 039.16	334 668.59
Total	111 922.19	59 540.41	258 473.56	343 672.45	370 395.75	403 212.86
Résultat de clôture	52 381.78			85 198.89		32 817.11
Restes à réaliser	57 083.09	46 242.39			57 083.09	46 242.39
Total cumulé	109 464.87	46 242.39		85 198.89	57 083.09	79 059.50
Résultat définitif	63 222.48			85 198.89		21 976.41

#### Vote des Budgets primitifs 2017

- Budget Eaux de St Martin de Boubaux voté à l'unanimité des membres présents.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Eaux</b>	22 056.85	22 056.85	90 814.41	90 814.41

- Budget Chauffage de St Martin de Boubaux voté à l'unanimité des membres présents.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>CHAUFFAGE</b>	38 432.00	38 432.00	155 751.33	155 751.33

- Budget Principal de St Martin de Boubaux voté à l'unanimité des membres présents.

Services	Fonctionnement		Investissement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
<b>Commune</b>	318 289.47	318 289.47	298 881.26	298 881.26

 **Participations et subventions**

Participations :

N° de compte	Intitulé	Montants 2017	Montants 2018
6554 1	S.D.E.E	138,00 €	136.00 €
	S.M.A.C.V.G	2 160,00 €	2 580.00 €
	Transport scolaire	3 100.00 €	2 737.00 €
	S.I.V.U	5 739.62 €	5 739.62 €
	Lozère ingénierie	250.0 0 €	167.65 €
	Assistance en eau	300.0 0 €	
	Centre de gestion	1 000.00 €	700.00 €
	ASA DFCI	1 000.00 €	500.00 €
	Divers	383,48 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>14 000.00 €</b>	<b>12 560.27 €</b>

Subventions :

N° de compte	Intitulé	Montant 2017	Montants 2018
657 4	Amicale des Sapeurs Pompiers du Collet de Dèze	153,00 €	153,00 €
	CINECO	250,00 €	250,00 €
	Secours Populaire	153,00 €	153,00 €
	A.N.A.C.R	77,00 €	77,00 €
	A.D.A.P.E.I	77,00 €	77,00 €
	Association Châtaignes et Marrons des Cévennes et du Haut Languedoc	100,00 €	100,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>810,00€</b>	<b>810,00€</b>

Le budget annexe Service des eaux a besoin de 9 245.85 € et le budget annexe Service chauffage a besoin 5 890.59 € pour pouvoir fonctionner.

Les différentes participations et subventions sont votées à l'unanimité.

## **Vote des taxes locales**

Le conseil municipal, après discussion, décide de retenir définitivement les taux portés dans l'état de notification des taux d'imposition n° 1259 COM, cadre II, colonne 10.

Les taux sont les suivants :

- Taxe d'habitation 10.98 %
- Taxe foncière bâtie 9.41 %
- Taxe foncière non bâtie 288.34 %
- CFE 25.92 %

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour ne pas augmenter la part communale et retenir ces taux.

## **Plan de financement des hangars**

<b>Financeurs sollicités</b>	<b>Montant de la subvention</b>	<b>%</b>
Etat FSIL	45 000.00 €	37.50%
TEPCV	40 800.00 €	33.60 %
AMI	4 983.52 €	04.10 %
Fonds propres	30 707.92 €	24.80 %
<b>TOTAL</b>	<b>121 491.44 €</b>	<b>100.00 %</b>

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour valider ce plan de financement.

## **Ligne de trésorerie**

Une ligne de trésorerie a été demandée pour permettre un bon fonctionnement du budget principal de la commune.

Le conseil municipal prend une délibération pour signer cette convention pour un montant de 30 000.00 €

## **Convention d'adhésion au service retraite du Centre de Gestion**

Une délibération est prise pour mandater le Centre de Gestion de la fonction publique de la Lozère pour travailler avec la caisse de retraite CNRACL.

## **Demandes de DETR**

Le conseil municipal va demander un financement de 60.00 % à l'Etat (DETR) pour les projets d'investissements :

- Changement des menuiseries,
- Réfection du toit de la Cure,
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des hangars,
- Aménagement du bâtiment terrasse.

#### **Convention d'application 2017-2020 de la charte du PNC**

Le conseil délibère et approuve le projet de convention triennale d'application de la charte du PNC 2017-2020.

#### **La poste de St Martin**

Monsieur le Maire indique aux membres présents que la Direction de l'enseignement La Poste présente des différentes options en matière de présence postale : Relai poste commençant, agence postale communale et facteur guichetier.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de maintenir le guichet de la poste existant et choisit l'option facteur guichetier.

#### **Questions diverses**

- Lozère Ingénierie doit nous informer dans les six mois de la procédure de classement/déclassement des voiries communales.
- Pour le déploiement du très haut débit le dossier avance.
- Il conviendrait d'agrandir l'espace de tri sélectif de Ferrière afin de mettre à la disposition des usagers tous les types de conteneurs.
- Le conseil municipal approuve le fait qu'un arrêté de limitation de tonnage à 6 T soit pris sur la route de Gasques.